

## PROGRAMME DE FORMATION

Prévenir les risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables

### Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00  
Mail : inscription@cerf.fr

### Durée

2.00 jour(s)  
14:00 heures

### Public

Personnel soignant

### Participants

Mini : 6 p. Maxi : 12 p.

### Objectifs de la formation

- Appréhender la notion d'iatrogénie médicamenteuse et d'erreur médicamenteuse évitable
- Prévenir les risques liés aux erreurs médicamenteuses évitable
- Utiliser les outils et les méthodes permettant d'anticiper les risques
- Identifier un événement indésirable lié au circuit du médicament, le déclarer, l'analyser et le corriger

### Programme

#### 1°) L'iatrogénie médicamenteuse :

- Définition et les principales causes
- L'évènement indésirable
- Les médicaments à risque et les Never Events
- Les patients vulnérables

#### 2°) Contexte réglementaire

- Recommandation et certification HAS
- Cadre légal et décret de compétence

#### 3°) Les erreurs médicamenteuses

- Les différents types d'erreurs médicamenteuses
- Les erreurs médicamenteuses selon les étapes du circuit : de la prescription à la surveillance du patient

#### 4°) Responsabilités des différents acteurs :

- Rôle et missions
- Management de la qualité et de la sécurité de la prise en charge médicamenteuse
- Les référents

#### 5°) La gestion des risques à priori et à posteriori :

- Cartographie des risques
- L'évaluation des pratiques professionnelles : Audits/EPP
- La déclaration et l'analyse des événements indésirables : REMED, CREX, RMM

### Méthodes et supports

Apports conceptuels  
Échanges  
Mises en situation

### Prérequis

Aucun

### Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap ([referenthandicap@cerf.fr](mailto:referenthandicap@cerf.fr)), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.